Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Personne handicapé > arrivant presque à plus me nourrir.

Par politique73

Bonjour,

J'ai ma mère qui ne peut point travailler elle est reconnue handicapé à hauteur de 80%. Elle perçois seulement une AAH, on lui a supprimé la PCH. Pourtant elle doit subvenir à de chères besoins de santé (produits de beauté de qualité problème de peau dû à ça maladie). Elle ne peut point ce nourrir auprès d'associations distribuant des produits alimentaire car elle est fait des réaction allergique à beaucoup d'aliment. Donc bien souvent elle se nourrie avec du BIO.

Elle vivait avec un découvert qui s'élevait à hauteur de -750 euros pour 850 euros de ressources hors APL. Mais la banque (crédit agricole) lui a stoppé tout découvert. Quand elle a tout payer ses factures avec le loyer; elle ne peut point ce nourrir ou presque pas. Es-que la banque à le droit de faire cela?

Merci pour vos réponses.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France http://conseils-avocat.fr ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50

Par politique73

Merci, mais le démarchage sur le thème judiciaire; me plait pas du tout.

Bien cordialement.